



Fiche technique N° LA3125
17-06-2019

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Maçonneries neuves ou anciennes :**
Béton ragré - Enduit de ciment - Parpaings -
Fibrociment - Béton cellulaire - Mortier - Briques
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques

eclalite

Peinture décorative pour façades
(classe D2)

EXTÉRIEUR
7 à 9 m²/L

Fonction :

Peinture décorative pour façades (classe D2 – film mince).
Formulée à base de résine Pliolite® (trademark of Omnova).

Classification : NF T 36-005 : I 7b1
NF P 84-403 : Classe D2
NF EN1062-1 : G3E3S1V1W1A0C0

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales après préparation du support (*maçonneries et anciennes peintures*).

Qualités dominantes :

- **Insaponifiable :** s'applique sur maçonneries neuves (fonds alcalins).
- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de pluie.
- **Microporeuse :** respecte l'hygrométrie du support.
- **Reste propre plus longtemps** en milieu urbain pollué.

Caractéristiques pratiques :



= 7 à 9 m²/L (selon le support)



= 3 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet airless
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc) :** 1,50 à 1,60
- **Extrait sec (pondéral) :** 66 à 70 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l (2010).
Ce produit contient max 430 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **thelocide**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre **thelocide**, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur fonds poreux (maçonneries)** : appliquer en impression notre **laurprotect BA**.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche **laurafer primaire anti-corrosion**.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015